

## Toponymes hesbignons (Ma- à Mi-)<sup>(1)</sup>

par JULES HERBILLON

---

**Maasniel** (mieux : *Masnil* ; naguère : *Maesniel*), dépend commune à Heers [P 197] et Gelinden [P 186] ; flam. dial. [məsni:l], [ma:sni:l], parfois [ma:rsni:l], avec accent toujours sur la dernière syllabe ; 1147 (cop. 13<sup>e</sup> s.), 1186 « Masnil » GYSSELING, p. 646 ; 1258 « Massenila » J. COENEN, *Limburgsche Oorkonden*, n<sup>o</sup> 1701 ; 1276 « curtem del Mainnil inter Montferrant et Glennes » DE HEMRIC., III, p. 193 ; 1508 « Masnyl ; Marnsil [sic], Marsnyl » *Zuidlimb. Plaatsn.*, p. 25 ; 1511-1532 « Maersniel » *ibid.* ; 1585 « Masnyl » *ibid.* — D'où le nom de famille régional *Van Marsenille*.

Correspondant de lat. *mansionile*, fr. *ménil* : CARNOY, p. 426 ; la forme de 1276 est romane ; cf. A. STEVENS,

(1) Suite des articles parus sous le même titre dans les années 1945 à 1950 et 1953 à 1967 de ce *Bulletin*. Les ABRÉVIATIONS employées figurent au tome 21, 1947, p. 52-55, et au tome 28, 1954, p. 210-211 ; compléments, t. 33, 1959, p. 25. — Les termes étudiés sont : 1954 *A-Ays*, 1953 *Acosse*, 1963 *Argenton*, 1949 *Avreté*, 1955 *B-à Bod-*, 1945 *Bakelaine*, 1955 *Balaine*, 1956 *Boe-à By-*, 1950 *Bovenistier*, 1957 *C-à Chap-*, 1958 *Chap-à Cut-*, 1946 *Couture*, 1959 *D-*, 1949 *Djèt'fô*, 1960 *E-*, 1961 *F-*, 1950 *Fid'vôye*, 1948 *Fize*, 1962 *G-*, 1949 *Gorêye*, 1963 *Ha-*, 1964 *He-*, 1965 *Hi-à Hy-*, 1966 *I-à K-*, 1967 *L-*, 1950 *Pène*, 1953 *Serne*, 1948 *St(i)er*, 1946 *Tombe*, 1948 *Verlaine*, 1950 *Vinâve*, 1964 (p. 176) *Warfusée*, 1945 *Willoulpont*.

Un article consacré à des IDENTIFICATIONS a paru en 1947.

Dans la présente série ont été systématiquement repris les toponymes figurant dans CARNOY, GRANDGAGNAGE et GUYOT (éd. 1951) ; cf. t. 30, 1956, p. 219, n. 1.

dans *Feestbundel van de Wijer*, I, p. 391-393, qui étudie l'évolution phonétique. — Cf. *Manil* (1).

**Mabert-** ; 1314 « Daniel de Maubertinghes » *Fiefs*, p. 136 ; 1317 « Willelmo de Mabertinghes » *Fiefs*, p. 195 ; 1324 « Henricus de Maubertenges » *Fiefs*, p. 282 ; 14<sup>e</sup> s. « Adam de Mabretanges » DE HEMRIC., I, p. 314. — Cf. *Mopertingen*.

Ancien nom roman de Mopertingen [Q 90] : MANSION, p. 112-113 ; fr. *Maubertange* cité par CARNOY, p. 478, et par VINCENT, p. 89, comme « peu usité » est sorti de l'usage.

**Mabiet**, dépend. de Villers-le-Bouillet [H 19], aux confins de Vinalmont et d'Antheit ; w. à *mâbiè* ; 1283 « en Mabier » AÉMONS, *Cartul. Abbaye Alne*, fol. 145 ; 1332 « en Maubier » AÉHUY, Arch. comm., *Grands Malades*, Petit terrier, fol. 21 ; 1518 « sour les Mabier » *Inv. Neufmoustier*, I, p. 286 ; 1525 « sur le Mabier » *ibid.*, p. 293 ; 1578 « as Maubiers » *ibid.*, II, p. 372 ; « Mabiets » [mauvaise graphie] DEL VAUX, *Dictionn. prov. Liège* ; GUYOT. || A Ans [L 64] : 14<sup>e</sup> s. et 1431 « Mabierfontaine » DE HEMRIC., III, p. 134 ; 1554 « en Malbier » GOBERT, IV, p. 1 ; w. è *mâbiè*. || D'où, à Liège, « rue Mabiet », contiguë à Ans ; cf. J. HAUST, dans *Ann. Hist. liégeoise*, n<sup>o</sup> 3, t. II, 1940, p. 337.

Anthropon. germ. *mathal-behrt* > fr. *Maubert*, devenu toponyme.

**Mabotte**, dépend. commune à Tilleur [L 76] et à Jemeppe-sur-Meuse [L 74] (2) ; w. à *mabote* ; 1483 « bien de damme Abotte » G. PHILIPPET, *Aperçu sur le passé des rues et l. d. de T*, 1955, p. 102 ; 1523 « alle rualle damme Abotte » *ibid.*, p. 103, n. 418 ; 1659 « à la rualle dame à

(1) VINCENT, p. 29, identifie, par erreur, *Maesniel* avec Nivelles-sur-Meuse, à Lixhe [L 10].

(2) Mais non à Montegnée [L 61], comme il est dit dans J. HAUST, *Enquête dial. ....*, p. 23.

botte » *ibid.*, p. 103, n. 422 ; 1723 « rualle condist Mabotte » *ibid.*, p. 103.

*dame* + *Abotte*, dérivé en *-otte*; cf. 1337 « Damme Abbotte le flovenesse » *Pauvres-en-Ile*, reg. 15, fol. 70 ; autres dérivés : 1319 « Abule de Haley, relicta... » *Fiefs*, p. 232 ; 1406 « Pirotte Abette », à Herstal : AÉHuy, *Val-Notre-Dame*, reg. 20, fol. 45 v°. Le thème peut être celui de l'anthrop. féminin *Abba* : FOERSTEMANN, col. 11.

1270 « apud **Maghelen** » *Livre St-Trond*, p. 286 ; forme anc. de Mechelen(-Bovelingen) [P 220] ; cf. *Marlinne*.

**Mahai**, ruisseau à Hollogne-aux-Pierres [L 59], w. *li mâhé*, formé par des eaux d'araine, et le quartier qu'il traverse, w. *è mâhé* ; L. JEUNEHOMME, *H.-aux-P.*, 1912, p. 246.

w. liég. *mâhé*, t. arch. de houill., « canal souterrain servant à l'écoulement des eaux de source ou d'araine » *DL* ; w. (Hesbaye) *mâhé* « puits collecteur de la distribution d'eau pour Liège » *DFL*, p. 383 b ; cf. *FEW*, 6, 1<sup>e</sup> p., p. 9 a, et note 3.

« **Mahania** », cf. *Mehaigne*.

**El Mai**, dépend. d'Amay [H 28] ; w. *èl mê*.

W. *mê* « pétrin » *DL* ; fréquent en toponymie pour désigner des dépressions de terrain en forme de pétrin.

**La Maillieu**, mauvaise graphie pour *La Mallieue* ; cf. v° *La M-*. — **Maillard**, cf. *Meldert*.

**Maison Blanche**, dépend. de Mouland [Q 199] ; w. *al blanke mohone* ; germ. dial. [ān et wī.t hūs] ; agglomération aux abords du poste de douane ; la plus grande partie est en territoire des Pays-Bas. Cf. A. BOILEAU, *Enquête dial. topon. germ. n.-o. prov. de Liège*, p. 101-102.

**Maison Maronne**, dépend. de Lantremange [W 9], d'après

GUYOT et HOCHSTEYN, *Dictionn. géographique belge*, 1882. Ne figure pas au cadastre et ne nous est pas connu. — A. DE RYCKEL, *Les communes prov. de Liège*, ne relève que : « Maison Mottard ».

Les Malades, dépend. de Verlaine [H 10]; 1302 « A Malades » *St-Paul*, p. 115; 1339 « desour les malades » AÉHuy, *Val-Notre-Dame*, reg. 7, fol. 41 v<sup>o</sup>; 1439 « devant les malades de Verlennes » AÉLiège, *Ordre de Malte*, reg. 2, fol. 304; « Les Malades » *cad.* — Doit être le même que : 1332 « devant le maladrerie de Verlennes » AÉHuy, Arch. comm., *Grands-Malades*, Petit terrier, fol. 9.

*Maladrerie* « léproserie ».

Malaxhe, dépend. de Xhendremael [L 22]; w. à *mâlâhe*; 1317 « inter Wihongne et curtem de le Malaise » *Fiefs*, p. 184; 1335 « le tiege de Malahe » *Cart. St-Lambert*, III, p. 487; 1335 « ante le Malaise » *ibid.*, p. 490; 14<sup>e</sup> s. « alle Maleaise; delle Malaxhe » DE HEMRIC., I, p. 362; 1439 « Malaixhe » *St-Pierre*, p. 210; « Malaxhe » *cad.*; cf. notre *Topon. Hesbaye liég.*, I, p. 20. || A Bovenistier [W 53], 1364 « sour le riwal de Malaise » *Chartreux*, reg. 1, fol. 14; 1448 entre « la Malaize » et Bovenistier : *St-Croix*, II, p. 16; « roua de Malaxhe » *carte IGM*; sans doute le même qu'à Viemme. || A Donceel [W 67], 1303 « desos le malahe » *St-Jacques* (charte orig.); « malaxhe » *cad.* || A Verlaine [H 10], 15<sup>e</sup> s. « riwaul de Malaixhe » *St-Christophe*, reg. 2, fol. 243 v<sup>o</sup>; sans doute le même qu'à Donceel. || A Viemme [W 65], 14<sup>e</sup> s. « la Malaise » DE HEMRIC., II, p. 39; « bois de malaxhe » *cad.* || A Waret-l'Évêque [H 22]; « ferme de la Malaise » (120 ha); cf. M. YANS, dans *Ann. Hist. liég.*, n<sup>o</sup> 33, 1966, p. 40-42.

W. *âhe* « aise » DL, au sens ancien de « aisance communale »; donc : « mauvaise aisance communale », et non : « lieu où l'on se trouve mal à l'aise », comme l'expliquent

VINCENT, p. 128 (sous le titre « Désagrément ») ; CARNOY, p. 431 ; GYSSELING, p. 653.

« Malbrovias », non identifié, près de Gembloux [Na 22] ; 1112-36 « Malbrovias » GYSSELING, p. 654 = « unum [mansum] in Malbrovias quod dicitur in Ruoz... Ille in Malbrovias [solvit] quinque solidos... » *ch. Gembloux*, p. 44, cf. p. 350. — La localité s'appelait donc « Malbrovias » et « in Ruoz », toponyme très fréquent, en était un lieu-dit ; l'identification avec « Allebroux » à Roux-Miroir [Ni 46] dans *Voc.*, p. 152, 177, et l'hypothèse d'un ancien nom de Roux-Miroir, dans T. et W., *Canton Jodoigne*, p. 114 b, sont donc très douteuses. — Le second élément de « Malbrovias » se retrouve dans : 1070 « in villa Brovia », forme anc. de Braives [W 62], cf. *BTD*, 30, 1956, p. 235-236, où nous avons déjà fait le rapprochement ; il est toutefois inexact que la chaussée romaine est traversée par l'Orneau à Gembloux ; cette chaussée est sur la crête.

**Malgarny**, dépend. de Tilleur [L 76] ; w. *malgarnèye* : *Bull. Inst. arch. liég.*, 78, 1965, p. 492, n. 1 ; mais la forme authentique (avec substitution de finale) paraît être w. *è mâgarlègn*, relevée à Montegnée par J. HAUST, *Enq. dial. topon. w.*, p. 23 ; 1389 « dame Kachon [lire : *Kathon*] Malgarnie » G. PHILIPPET, *Aperçu sur le passé des rues et l. d. de T.*, 1955, p. 99 ; 1389 « ruwalle de Malgarnie » *ibid.* ; 1479 « dame Katon Malgarnye » *ibid.*, note 393 ; 1844 « thier Malgarny » *ibid.* (chemin depuis le pied du thier jusqu'à Montegnée).

Du nom d'une famille liégeoise ; *Malgarnie* était un manoir et un lieu-dit à Sainte-Marguerite (Liège) : DE HEMRIC., II, p. 477.

**Malheurs**, dépend. de Héron [H 23] ; « Les Malheurs » ; « au Malheur » *cad.* || A Hannut [W 32], « terre du malheur »

*cad.* — Cf. « Les Malheurs », à Mouzaive [D 140] ; « virée des Malheurs », à Alle [D 41].

Sans doute, souvenir d'événements fâcheux.

**La Mallieue**, dépend. de Hermalle-sous-Huy ; cf. v<sup>o</sup> *La M.*

**Malmetou**, dépend. de Thys [W 44], commune avec Oreye [W 13] ; w. *à mâ-mètou* ; « Malmeton » (par erreur) dans GUYOT ; maison, jadis isolée, sur la grand-route ; cf. notre *Topon. Hesbaye liég.*, II, p. 882. — Même l. d. à Chokier, Saint-Georges, etc.

**Malpas**, dépend. de Bergilers [W 10] ; environs du pont, avec une auberge, où la chaussée romaine franchit le Geer ; w. *à mâlpâ* ; 1406 « deseur Malpais » AÉHuy, *Val-Notre-Dame*, reg. 20, fol. 19 ; 1479 « Tossain de Malpaix » *Grefte d'Oreye*, reg. 4, fol. 39 v<sup>o</sup> ; « à Malpas » *cad.*

Pour CARNOY, p. 434 « mauvais passage (lat. *passus*). Le maintien du *l* est comparable à ce qui se passe pour *Malmaison*, *Malplaquet*, *Malvoisin*, *Malgarny*, etc. ». C'est là confondre plusieurs choses, d'abord fém. et masc., ensuite forme écrite et forme orale. Cf. w. *è mâpa*, à Esneux [L 106], qui est l'aboutissement régulier de lat. *malum passum* ; de plus, à Bergilers, w. *mâlpâ* présente une finale longue ; les formes anciennes sont plutôt en faveur de lat. *pacem* > w. *pâye* ; dans le toponyme, le *y* final se serait amui. — Cf. en 1392, à Ben-Ahin [H 38] « deseur Malpaix sur Moese » *Ann. Cercle hutois*, 21, 1927, p. 347.

**Malsemaine**, dépend. d'Antheit [H 26] ; w. *mâle samin.ne* ; « Malsemaine » *cad.*

« Mauvaise semaine » ; w. *samin.ne* a sans doute ici le sens de « salaire d'une semaine » *DL* ; donc : « maigre revenu ; mauvaise affaire » ; sinon, cf. en 1556, à Huy, la

prison de la « male semaine » R. VAN DER MADE, *Grand Hôpital de Huy*, p. 35, n. 42.

**Manhoie**, dans « rue Manhoie », à Huy [H 1], dans le quartier d'Outre-Meuse, jadis : « Huy-Petite » ; 1280 « a Huy en manhoie » M. WILMOTTE, *Études philol. w.*, p. 119 ; 1281 « en Mauhoie » M. YANS, *Les Échevins de Huy*, p. 22 ; 1311 « en Mahoie » AÉHuy, Arch. comm., *Testaments* (de Colais dis filhebiers) ; 1315 (12 mai) « Goffin de Mahoie » *ibid.*, *Assistance Publ.*, ch. orig. ; 1328 « Balduini Baillet de Manhoye de Hoyo » *Fiefs*, p. 321 ; 1335 « Henri de Monhoye » *Fiefs*, p. 426 ; 1398 « en mainhoie » AÉHuy, *Collég. Huy*, reg. 134, fol. 26 v° ; 14<sup>e</sup> s. « in Manhoie » *Obituaire N.-D. Huy* (ms II 4459), fol. 119 v° ; 14<sup>e</sup> s. « Jean Goffin de Mouhoye » DE HEMRIC., III, p. 161 ; 1773 « porte de Manhouie » AÉHuy, Arch. comm., *Comptes du rentier Lozhay*, p. 20 ; cf. R. DUBOIS, *Les Rues de Huy*, p. 373.

lat. *minus Hoyum* « petit Huy » (cf. lat. *minus* > w. *mons* « moins » DL) avec passage régional hâtif de *ō* à *ã*, *ã* ; les formes de 1311 et 1315 suggèrent une dénasalisation de *ã* en *â* ; cf. *Ann. Cercle hutois*, 24, 1952, p. 133-134 ; cf. s. v° *Huy*.

(Le) **Manil**, dépend. de Hollogne-sur-Geer [W 37], jadis paroisse de Darion [W 36] ; w. *è mani* ; 1147 (cop. 13<sup>e</sup> s.) « Masnil » *St-Jean*, I, p. 10 ; 1314 « Manil » *Fiefs*, p. 159 ; 1314 « in monte de Amany » AÉHuy, *Abb. Flône*, reg. 2, fol. 15 bis ; 1324 « villa del manilhe » *St-Denis*, reg. 8, fol. 18 v° ; ca 1350 « inter darion et manixhe » *Stock Hesbaye*, fol. 195 ; 1358 « Fastreit de Many » *Feudataires*, p. 593 ; 15<sup>e</sup> s. « Sotteal de Manixhe » *Val-St-Lambert*, reg. 22, fol. 96 ; 1593 « Mannixhe » *Invent. Neufmoustier*, p. 380 ; 17<sup>e</sup> s. « capella de Manich sub Darion » G. SIMENON, *Visitaciones archidiaconales...*, I, p. 169.

Les formes les plus anciennes ne laissent guère de doute

sur un prototype lat. *mansionile* ; après la chute de *-l*, le toponyme doit avoir subi l'attraction d'un autre suffixe ; on comparera anc. liég. (ca 1280) *masil(h)*, auquel succède en 1294 *masich* ; cf. notre article *Deux dérivés de lat. mansus : anc. w. masi et Mazy*, dans DBR, 15, 1958, p. 164-170. A Hologne, cette attraction peut avoir été favorisée par le topon. local *Massiche* (1). — Cf. *Maesniel*.

**Maquelette** ou **Marquelette**, dépend. de Marchovelette [Na 38], contiguë à Gelbressée [Na 49], sur le ruisseau dit « la Gelbressée », qui séparait la mairie de Namur du bailliage de Wasseiges, cf. ERN. TONET, *Du clocher natal à l'histoire de mon pays* [Gelbressée], Liège, 1952, p. 9 ; 1254, 1258 « Markelettes » ROLAND, *Topon. nam.*, p. 208 ; 1265 « Markeletes » [dans le titre : « Marketes »] *Cens Rentes Namur*, p. 91, 92, 177 ; 1294 « Markelette », « Markeletes », « Markelettes » *ibid.*, p. 221, 222 ; 1313 « Markelette » *Voc.*, p. 153 ; 1314 « Honnoias de Markeletes » L. GENICOT, *L'Économie rurale nam.*, p. 372 ; 1492 « Macquelettes » ROLAND, *loc. cit.* ; « Ferme de Maquelette » *carte IGM*.

Dimin. en *-elette* de *Marche* < germ. *marka* « frontière », nom primitif de *Marchovelette* et de *Marche-les-Dames* : VINCENT, p. 22 ; CARNOY, p. 436.

**Marcelle**, cf. *Marsal*.

**Marche-en-Pré**, dépend. de Sclayn [Na 65] et de Thon [Na 82] ; w. à *maudjupré* ; 1615 « maugy preit », 1658 « magispred » M. MALHERBE, *Glossaire topon. de Bonneville et de Sclayn*, Mém. (inédit) philol. rom. Univ. Liège, 1959-1960.

Le déterminant est probabl<sup>t</sup> l'anthroponyme *Maugis*, w. liég. *Mâdjis' DL*.

(1) Dans DBR, 15, p. 168 et 170, nous pensions que : 1339 « sor le riwa de Massiche » pouvait alterner avec *Manil*, mais il s'agit d'un autre toponyme.



**Marche-les-Dames** [Na 62] ; w. *mautche* (-lès-dames) ; 1152 « Mareka que est super Mosam », 1178 (cop. fin 13<sup>e</sup> s.) « Marche » GYSSELING, p. 660 ; 1265 « Marke sor Muose » [dans le titre] *Cens Rentes Namur*, I, p. 93 ; 1294 « Marches seur Meuse » *ibid.*, p. 222 ; 1380 « Marche sur Moise » *Formulaire namurois*, p. 223 ; ca 1449, 1474 « Marche les Dames » *Aides Comté Namur XV<sup>e</sup> s.*, p. 88, 155.

Germ. *marka* « limite » ; sur cette limite, marquée par le ruisseau *La Gelbressée*, cf. *Maquelette*. Le déterminant provient d'une abbaye de cisterciennes, *Le Vivier N.-D.*, fondée au XII<sup>e</sup> s. ; la fondation par les épouses des croisés namurois (CARNOY, p. 437) est une légende.

**Marchovelette** [Na 38] ; w. *môtchovlète* ; 1046 (cop.) « Marcha » *St-Barthélemy*, p. 93 (1) ; 1149 (cop. contemp.) « Marcha » GYSSELING, p. 660 ; 1226 « Marche » *St-Barthélemy*, p. 103 ; 1265 « Marcedonmartin » [dans le titre] *Cens Rentes Namur*, I, p. 96 (le patron de l'église est saint Martin) ; 1294 « En Marche l'escouvelette » *ibid.*, I, p. 221 ; 1307 « Marche le Scovelette » *St-Barthélemy*, p. 143 ; 1655 « Marche-Chovelette », 1701 « Marchovelette » ROLAND, *Topon. nam.*, p. 208.

Le déterminant est w. nam. *chovlète* « petit balai » FEW, 11, p. 319 a. CARNOY, p. 438, se demande si c'est une allusion à une enseigne d'auberge ou à un signal de limite ; la seconde hypothèse est préférable ; le village étant à une limite importante (cf. *Maquelette*), celle-ci pouvait être marquée par un brandon.

**Maret**, dépend. d'Orp-le-Grand [Ni 52] ; w. *marè* ; [†837] (2) ; 13<sup>e</sup> s. « Marehis », 1278 « Mareys » T. et W.,

(1) Dans VINCENT, p. 22, « 1046 Marchar » est à lire : Marcha<sub>R</sub>[OLAND].

(2) 837 ou 873 « Maressem », dans le testament du comte Éverard et de sa femme Gisèle, identifié avec *Maret* par Wichmans, (suivi

*Canton Jodoigne*, p. 277 ; 1292 « Mares » E. PITON, *En Hesbaye*, p. 141 ; 1305 « Mares » *ch. Gembloux*, p. 150 ; 1333 « in villa de Maresio » *ibid.*, p. 179 ; 1464 « Marescum » E. PITON, *op. cit.*, p. 106.

lat. *mariscus* « marais » *FEW*, 16, p. 519 b.

**Marexhe**, dépend. de Herstal [L 51] ; w. à *marèh* ; 1342 « en maresse » ; « en mares » *Val-Benoît*, reg. 26, fol. 86, 35 ; 1358 « en Marexhe » *St-Pierre*, p. 61 ; 1456, 1459 « en mares » ; 1698 « marexhe » A. COLLART-SACRÉ, *La Libre Seigneurie d' Herstal*, II, p. 511. || A Ében-Émael [L 2] ; 1383 « sor les march d'Embennes » *St-Jean*, I, p. 261 ; 14<sup>e</sup> s. « a mareihe » *St-Jean*, n<sup>o</sup> 72 (Spécification de biens à Émael), p. 9 ; « Marexhe » *cad.* || A Verlaine [H 10] ; 1339 « desour le marexe de Fiez » AÉHuy, *Val-N.-D.*, reg. 7, fol. 42. || A Villers-le-Bouillet [H 19] ; 1283 « sor le tries del mareis » AÉMons, *Cartul. Alne*, fol. 145 v<sup>o</sup> ; 1313 « li grande marexhe » AÉHuy, *Abb. Flône*, reg. 2, fol. 49 ; 1332 « el petite marech » AÉHuy, Arch. comm., *Grands-Malades*, Petit Terrier, p. 21 ; 1381 (cop.) « fond qu'on dist delle Maresse » *Fonds français*, n<sup>o</sup> 112, Préfecture (copie du record du 12 mai 1381) ; 1499 « en le Marexhe », 1518 « en le Marexht », 1525 « en le Marxhe » *Inv. Neufmoustier*, p. 270, 286, 293 ; « Marexhe » *cad.* || A Vinalmont [H 18] ; « marexhe » *cad.* ; doit être identique au précédent. || Cf. à Kanne [Q 188], à Nedercanne : 1671 « pont du Jaer pres de Marexhe », 1747 « à Mareiht » *Bull. Soc. scient. litt. Limbourg*, 22, 1904, p. 74.

lat. *marisca* « marais » *FEW*, 16, p. 520 a ; plutôt que *mariscus*, m., proposé par CARNOY, p. 439.

**Marilles** [Ni 51] ; w. *marîle* ; w. (Jandrain-Jandren.) *marële* ; (673-90) faux (1024-31), cop. 12<sup>e</sup> s. « Mariclas » ;

par T. et W., *Canton Jodoigne*, p. 282 b) ne cadre pas avec *mariscum*.

1125 « Mariulis » 1163, 1183, 1204 « Mariules », 1218 « Marioles » GYSSELING, p. 663 ; 1232 à 1254 « Marieles » T. et W., *Canton Jodoigne*, p. 247 ; 1303-07 « Marieules, Marieles, Marieelles » *Polypt. Salzennes*, éd. L. GENICOT, p. 14, 20, 31 ; 1340 « Marioels » T. et W., *loc. cit.* ; 14<sup>e</sup> s. « Johans de Marils » DE HEMRIC., I, p. 92 ; 1460 « Mariles, Marilles » AGR, *Chambre Comptes*, reg. 44.744, fol. 85 v<sup>o</sup>. || Cf. Les Maroilles, à Thuin [Th 1], w. *marwèle*. || Maroilles, dép. Nord, canton Avesnes ; dial. *marôle* ; formes anc. identiques à celles de Marilles : GYSSELING, p. 666.

Avec CARNOY, p. 440 : celt. *maro-ialo* « grand espace (clairière) ». — Pour l'évolution phonétique de *o + y*, cf. carte 61 (*miroir*) de l'ALW, I, d'après laquelle w. *marwèle*, à Thuin, et pic. *marôle*, à Maroilles, sont réguliers. A Marilles, on attendrait aussi w. *marwèle* ; dans cette région, il faut songer à une romanisation tardive (après étape germanique). — Cf. *Marlotte*.

**Markegnees**, cf. *Maignée*.

**Marlinne**, w. *mâ(r)lène* ; ca 1350 « Marlines » *Stock Hesbaye*, fol. 3 v<sup>o</sup> ; nom roman de Mechelen(-Bovelingen) [P. 220] — Cf. *Maghelen*.

**Marlotte**, dépend. de Marilles [Ni 51] ; 1204 « Marelotes », 1216, 1218 « Marlot » GYSSELING, p. 665 ; 1403 « Jakemins de Marlottez » AGR, *Chambre Comptes*, reg. 44.742, fol. 47 ; 1442 « Marlot », 1696 « le Marlotte », 1755 « les Marlottes » T. et W., *Canton Jodoigne*, p. 247-248.

Dimin. de *Marilles* : CARNOY, p. 441 ; GYSSELING, p. 665. A dû se rencontrer, au moins graphiquement, avec le toponyme fréquent *Mârlote* « petite marnière ».

**Marneffe** [H 16] ; w. *marnêfe* ; 1016 « Matrenam » (identification douteuse, cf. s. v<sup>o</sup>) ; 1137, 1146 « Marneffia » GYSSELING, p. 666 ; 1245 « Marneffe » ROLAND, *Topon.*

*namur.*, p. 356 ; 1299 « Bauduyns de Marnaffe » *Cartul. St-Lambert*, II, p. 566 ; 1314 « Marneffe » *Fiefs*, p. 160 ; 1321 « Marneffe » *Cartul. St-Lambert*, III, p. 231.

Sur le second élément, germ. \**ahwjö*, cf. s. v<sup>o</sup> *Canne*. Le premier élément a été expliqué comme un anthrop. par VINCENT, p. 101 (*Marinus*) ; par W. KASPERS, dans *Zeitschr. für Namenforschung*, 15, 1939, p. 241 (*Marinus*) ; par P. MARCHOT, dans *Rev. belge Philol. Histoire*, 10, 1931, p. 538 (*Marwin*) (1). Pour CARNOY, p. 441 (cf. *BTD*, 16, 1942, p. 26), ce serait le fr. *marne* ou une forme de germ. \**mari* (soit un cas oblique, soit un dérivé en nasale). Cette dernière hypothèse est très vraisemblable, si la forme de 1016 « Matrenam » ne concerne pas Marneffe. Sans connaître celle-ci, CARNOY avait du reste, dans *L'Antiquité Classique*, 6, 1937, p. 34, expliqué *Marneffe* comme formé sur *Marne* < *Matrona* ; cette explication s'impose naturellement, si 1016 « Matrenam » est bien *Marneffe*. — Ne citant pas la forme de 1016, M. BOLOGNE, *Petit guide étymologique...*, 2<sup>e</sup> éd., p. 77 (suivant Schreurs) explique aussi par \**Maternavia*.

**Marquelette**, cf. *Maquelette*.

**Marquesse**, dépend. d'Amay [H 28] ; w. *às marquesses* ; 1622 « az markesses » *Grefte Amay*, reg. 12, fol. 254 v<sup>o</sup>. || A Fize-Fontaine [H 20] ; 1351 « Rennewar de Markech » AÉHuy, Arch. comm., *Bienfaisance Publique*, charte orig. ; 1524 « Badré de Margesse » *Grefte Amay*, reg. 5, fol. 38 ; 1528 « a marchesse » *ibid.*, fol. 152 ; cf. G. MAHY, *Hist. de F.-F.*, p. 61, 94. || A Merdorp [W 43] ; 1303-07 « a Marchach » *Polypt. Salzennes*, éd. L. GENICOT, p. 34 ; 1310 « a Markache » *St-Jean*, I, p. 136 ; 1405 « desour le Markas »

(1) PETRI, p. 90, 356, y voit le même élément que dans l'île du Rhin *Marau* (FOERSTEMANN, II, col. 233), ce qui laisse la nasale inexplicée.

*ibid.*, p. 302 ; 1423 « les Marcaches » *Invent. Neufmoustier*, p. 170 ; 1424 « deseur le Marcache » *St-Jean*, I, p. 341 ; « (au) marquat » *cad.* || A Remicourt [W 39] ; w. *al marquise* ; aussi w. *al markisse* ; 1363 « a marcache » *Chartreux*, reg. 1, fol. 34 v° ; 1476 « Rauskin de Marckache de Hemericourt » BSAH, 15, p. 385 ; 1492 « la Markeche » *St-Denis*, reg. 522, mars 1492 ; 1517 « a Markesse » *Reg. paroiss. Crisnée*, reg. 2, fol. 79 v° ; 1672 « a Markaise » *Greffe de Remicourt*, reg. 1672-1688, fol. 1 à 9 ; 1735 « Markise » *ibid.*, liasse n° 6 [première mention avec -i-] ; « derrière les Marquises » *cad.* ; cf. A. LEUNEN, *Hist. de Rem.*, 1955, p. 217.

Dérivé en *-acea* du franc. *marisk* « marais » ; cf. anc. fr. *marcas* (dérivé en *-aceu*) : *FEW*, 16, p. 521 a (et la note 12). Cf. P. LEBEL, *Principes hydron. fr.*, p. 162, 321. — Le prototype *marka* + *-aha* « eau », proposé par PETRI, p. 86, est exclu par la forme w. ; cf. GAMILLSCHEG, p. 95, n. 2.

Marsal, dépend. de Fize-le-Marsal [W 29] ; w. *al mârsale* (mieux : *mârçale*) ; 1281 (cop.) « en le Marcelle » BCRH, 3<sup>e</sup> s., 14, 1872, p. 78 ; 1317 (cop. de 1379) « en le marcelle » *St-Croix*, Cartul. A, fol. 125 ; 1663 « ruelle vennante delle Marsalle » *Greffe Fize-le-M.*, reg. 2, fol. 106. || Toponyme très fréquent ; en Hesbaye liégeoise, nous l'avons relevé à L 51, 73, 85 ; H 29 ; W 18, 22, 23, 27, 43 à 45, 68 ; notamment à Les Awirs [L 85], w. *às mârsales*, formant limite avec St-Georges [W 68]. || Nous avons relevé les toponymes *Marcelle* de la province de Namur dans *Le Guetteur Wallon*, 1969, n° 1, p. 11-12. || Fréquent aussi dans le Brabant wallon. || Emprunté par le flamand, notamment à Montenaken, Vissenaken, cf. J.-L. PAUWELS, *Metsel, Meertsel...*, dans *Feestbundel van de Wijer*, I, p. 219-236. || Repris au flamand par le wallon à Zétrud-Lumay [Ni 17], w. *dins l' matchèle*, cf. BTD, 17, 1943, p. 379-383.

Dérivé en *-ella* de germ. *marka* « limite » ; pour le trai-

tement phonétique, cf. L. REMACLE, h *secondaire*, p. 107 ; cf. w. *forçale DL*, dér. de lat. *furca*.

**Marsinne**, dépend. de Couthuin [H 37] ; w. *mârzéne* ; 1106 (cop.) « de Marchinis iuxta Cultuen » BCRH, 4<sup>e</sup> s., I, 1873, p. 105 ; 1273 « Marzines » BORMANS, *Fiefs Namur* ; 1314 « Marzines » *Fiefs*, p. 162 ; 1354 « Merzines » *Feudataires*, p. 510 ; 1391 « Marsine » *Ann. Hist. liég.*, VI, n<sup>o</sup> 1, 1958, p. 266. — Cf. *Marchin* [H 53], w. *mârcin*.

Dérivé en *-ina* du gentilice *Marcus* : VINCENT, p. 72 ; CARNOY, p. 443. Pour PETRI, p. 92 : hydron. germ. *markina*, dérivé de *marka*, proposition qui ne peut être exclue. — On notera la sonorisation en *z* (contrairement au traitement de w. *mârcin*) ; cette sonorisation paraît secondaire. La proposition de GAMILLSCHEG, p. 98, n. 2 (d'un anthrop. \**Marcena*) est peu probable.

\***Marvele**, anc. nom roman de Melveren, dépend. de St-Truiden (St-Trond) [P 176] ; 14<sup>e</sup> s. « Maruele deleis Saint Tron » DE HEMRIC., I, p. 442 ; sans doute aussi : 1149 (cop. 13<sup>e</sup> s.) « Ricardus de Marvilis » BSAH, 47, 1967, p. 43 (ch. St-Laurent ; identifié par l'éditeur avec Marville). — Formes anciennes dans FOERSTEMANN, II, col. 212 ; GYSSELING, p. 683. — Cf. *Melveren*.

Cf. DBR, 10, 1953, p. 23-25, où nous avons réuni et commenté ces formes, les expliquant par un prototype germ. *mari* + lat. *villa(s)*.

**Massange**, dépend. de Bas-Oha [H 39] ; w. *mazindje* ; 1391 « Mosenge » M. YANS, *Les Échevins de Huy*, p. 86 ; « Mazenge ; Mesenge » *cad.*

Pour CARNOY, p. 444, dérivé de l'anthrop. *Mazo* (FOERSTEMANN, col. 1119) ou du nom de la *Meuse* ; en faveur de cette seconde explication militent la forme de 1391 et

l'attraction probable de w. *mazindje* « mésange » ; Mas-sange est au hameau de Java, sur les bords de la Meuse.

**Matignée**, dépend. de St-Germain [Na 15] ; 1272 (or.) « Markingnies » AHEB, 32, 1906, p. 427 ; 1265 « Markgnées » *Cens Rentes Namur*, I, p. 32 ; 1289, 1294 « Markignées » *ibid.*, II, p. 111 et I, p. 228 ; 14<sup>e</sup> s. « Markenéez ; Markengneez » *Formulaire namur.*, p. 96 ; 1444 « Matignees », 1479 « Mategnées », 1486 « Matignée » *Aides Comté Namur XV<sup>e</sup> s.*, p. 68, 190, 195. — Cf. *Matrenam*.

Dérivé en *-in-iacas* de lat. *Marcus* ou de l'anthrop. germ. *Marcho* (FOERSTEMANN, col. 1095. — La glose de CARNOY, p. 445, qui ignorait les formes anc., est périmée. Après la chute de *r* par simplification du groupe consonantique, *k* est passé à *t* devant *ñ*.

« **Matincurt** », en 1112 et 1181 : GYSSELING, p. 693 ; 1176 (cop. 13<sup>e</sup> s.) « Mathincurth » BSAH, 47, 1967, p. 65 (ch. St-Laurent).

Anc. nom roman de Mettekoven [P 193] ; cf. GYSSELING, p. 693. — Cf. *Mettekoven*.

« **Matrena** ». — 1016 (faux dans or. de ca 1101) « apud Matrenam » (cité avec Hanret [Na 9] et Yernawe, à St-Georges [W 68]) BSAH, 22, 1930, p. 71 ; *Voc.*, p. 155 ; J. STIENNON, *Étude sur le chartrier de St-Jacques*, p. 92 (pour la date), p. 220 (pour l'identification avec Marneffe [H 16] que nous avons suggérée à l'auteur).

Si *Matrena* (*Matrona*) aboutit bien à *Marne*, il est exclu qu'au XI<sup>e</sup> siècle le village se soit appelé indifféremment en roman *Marne* et *Marneffe*. Notre hypothèse avait une autre base ; dans les toponymes hesbignons en *-effe*, le nom germanique se présente parfois sous une forme simplifiée : *Kanne* / *Geneffe*, *Comme* / *Kemexhe* (*Comafia*), *Pede* / *Paifve*, cf. BTD, 31, 1957, p. 44-45. Il n'est pas

impossible que 1016 « Matrenam » représente cette forme germ. simplifiée qui serait alors non *Marne*, mais *Mater*, *Meteren*, avec maintien du *t* ; cf. « Materna » (du 10<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> s.) pour *Mater* : GYSSELING, p. 671. Mais notre hypothèse reste douteuse ; Marneffe n'est pas cité ailleurs parmi les possessions de l'abbaye de Saint-Jacques. — L'identification avec Matignée dans *Voc.*, p. 155, manque de base.

**Mazy** [Na 44] ; w. *mazi* (à Grand-Manil, on dit : aller au *Mazi*) ; 1265 « Li Mazis » *Cens Rentes Namur*, I, p. 53 ; 1294 « En Masich ; Henri du Masich » *ibid.*, p. 202 ; 1431 « Michar de Massiche » ; 15<sup>e</sup> s. « Micha del Maziche deleis Gemblou » *Val-Benoît*, p. 510 ; 1497 « supra Masicam », 1558 « supra Masicum » (pouillés) *BTD*, 23, 1949, p. 60.

Dérivé en *-icius* de lat. *mansus* ; toponyme fréquent ; cf. J. HERBILLON, *Deux dérivés de lat. mansus : a. w. masi et Mazy (toponyme)*, dans *DBR*, 15, 1958, p. 163-170 ; CARNOY, p. 447.

**Meadrege, Meadrage**, cf. *Meldert*.

**Méan**, dépend. de Mons-lez-Liège [L 73], contiguë à Hollogne-aux-Pierres [L 59] ; dans une cuvette jadis marécageuse ; w. *mèyan* ; 1280 (août) « desupra meon » *ch. St-Jacques* ; 1345 « supra cavernam de means ; deorsum meons » *Stock Hesbaye*, fol. 137 ; 1407 « desoir Meyon » *Guillemins*, p. 96 (entre Hollogne et Crotteux) ; 1410 « sur le preit de vivir de meion » ; 1474 « vigne en meyon » *Cathédrale*, Gde Compterie, Cens à Mons [notes de N. Mélon] ; 1481 « en méan », 1536 « alle havé de Méan », 1615 « en Méan » L. JEUNEHOMME, *Hollogne-aux-Pierres*, p. 251, 244, 247. || A Saint-Georges [W 68] : (à Dommartin), w. *è fond de mèyan* ; 1780 « fond de Méan lez Dommartin » *Greffe de Horion-Hozémont*, reg. 65, fol. 309 [note de N. Mélon] ; nous ne voyons pas à rattacher ailleurs : 1358 « à Mayins a Sain Geor », « a Mayint a Sens Joire en Hesbain » *Val-*



*Notre-Dame*, reg. 27, fol. 20; et 1406 « sor les mains del chacie en Odrival » *ibid.*, reg. 20, fol. 16.

L. JEUNEHOMME, *op. cit.*, p. 247 (suivi par J. HAUST, dans BTD, 14, 1940, p. 312-313) note : Primitivement ces terres appartenaient aux comtes de Méan »; les formes anciennes ci-dessus rendent pareil transfert illusoire, d'autant plus que N. Mélon, qui a lu les archives de Mons, n'y a pas trouvé trace de cette famille. CARNOY, p. 447, ne reprend plus notre *Méan* que, dans sa 1<sup>e</sup> édition, p. 374, il expliquait comme Méan [D 34], w. *mèyon, mèyan*, 1118 (cop. 13<sup>e</sup> s.) « Meanz », peut-être \**meduanto* [attesté pour *Moyen*, à Izel, sur la carte de Peutinger], ce qui est plausible, ou dubitativement, comme *madanus*, forme latine de germ. *made* « prairie », ce qui est peu vraisemblable. Notre toponyme peut n'être pas si ancien et représenter lat. *medianus* « situé au milieu »; sans doute attendrait-on *moien*, comme en anc. liég. (*FEW*, 6, I, p. 578), mais une prononciation *yâ* au lieu de *yē* dans des mots de ce genre est attestée jusqu'en moy. fr. (Éd. BOURCIEZ, *Précis histor. de phonétique française*, 8<sup>e</sup> éd., § 43, rem. II). Si l'attribution des formes anciennes de St-Georges était sûre, on y aurait la preuve de l'alternance *yâ/yē*.

*Meceres, Mecerin*, cf. *Metseren*.

*Mechelen-Bovelingen* [P 220], commune flamande; cf. *Maghelen, Marlinne*.

*Medianum Heers*, cf. *Middelheers*.

*Meeffe* [W 70]; w. *mêfe, mēfe, mêfe*; ca 860 (faux ou cop. rajeunie) « Masfia » [lire : *Maffia*?] MARTÈNE et DURAND, *Ampliss. Collectio*, I, col. 156; 1067 (faux ca 1103) « Maffia » J. STIENNON, *Chartrier St-Jacques*, p. 292; (1092?) (cop. ca 1700), 1155 (cop. 13<sup>e</sup> s.) « Mafia », (1112-1136) « Mafiensis », 1159 (cop. ca 1700) « Maffia », 2<sup>e</sup> moitié 12<sup>e</sup> s.

« Meffia » 1215 « Meffie » (gén.) : GYSSELING, p. 676-677; 1149 (cop. 13<sup>e</sup> s.) « Maffia » BSAH, 47, 1967, p. 41; 1207 (cop. ca 1700) « Maphia » *ch. St-Laurent*; 1323 (or.) « Meffe » *Cart. St-Lambert*, III, p. 258; 1350 « Meffe » *Stock Hesbaye*, fol. 168 v<sup>o</sup>; 1412 « Meeffia », 1419, 1475 « Meeff » *Monasticon belge*, II, p. 119.

A ranger avec les topon. w. en *-effe*, venant de germ. \**ahwjō* (cf. ici, t. 31, p. 45-46, v<sup>o</sup> *Canne*. La longue de w. *mêfe* provient d'une évolution secondaire (chute d'une dentale dans le déterminant), comme dans *Paiſve* (w. *Pêve*), néerl. *Pede*. — Pour CARNOY, p. 448 : germ. \**mad-ahwjō* « prairie humide » (ce qui est presque une tautologie).

**Meerdorp**, cf. *Merdorp*.

La **Méhaigne**, rivière, affl. gauche de la Meuse, à Huy; arrose Mehaigne; w. (Huy) *mouhagne* (sans article); w. (cours inférieur) *li mouhagne*; w. (Bierwart) *lé m'hagne*, *sé l'méhagne*; w. (Aische-en-Refail) *lě mèagne*; w. (Noville-sur-Méhaigne) *lě mēagne*; w. (Taviers-sur-Méhaigne) *li miagne*; cf. pour Noville-sur-Méhaigne : w. (Bierwart) *novile sé m' hagne*, w. (Forville) *noviye so magne*; les formes sans *h* sont dans la zone où *h* primaire est amui dans le dialecte. — 866 (or.) « super fluvio Machania » *Bull. Comm. R. Hist.*, 126, 1960, p. 132; 1067 (faux ca 1103) « Mahan-nam » (acc.), 1136 (cop. milieu 12<sup>e</sup> s.) « Mahange », 1190 « fluuii Mehagne » (gén.), ca 1220 « Mehaige » : GYSSELING, p. 678-679.

Étymologie discutée (1). En règle, le *h* germ. intervocalique s'amuit en wallon après l'accent; il existe quelques exceptions, dont peut-être *Méhaigne* : L. REMACLE, *h*

(1) ROLAND, *Topon. namuroise*, p. 122, se contente de rapprocher deux toponymes avec le « suffixe » *hanna* et croit la celticité du nom douteuse.

*secondaire*, p. 66. D'autre part, en liégeois *h* intérieur peut combler un hiatus, « mais il est évident qu'on ne peut recourir à des étymons sans *h* qu'en désespoir de cause. C'est pourquoi \**madania* 'terre à prairies...' où Carnoy DE 377 [1<sup>e</sup> éd.] voit l'origine de Méhaigne... est un étymon très suspect » : *ibid.*, p. 101, n. 2. C'est encore à un *h* comblant l'hiatus qu'a recours J. DEVLEESCHOUWER, dans *Vox Romanica*, 14, 1955, p. 271-272, partant de \**maþannja*, féminisation de \**maþan-*, radical d'ancien-saxon *maþo* « ver », donc : ver femelle (rivière-serpent).

On peut recourir à un étymon où *h* est appuyé par une consonne; c'est ce que fait CARNOY (2<sup>e</sup> éd.), p. 450, proposant \**mad-hāhon* (le second élément étant un des prototypes du nom de la Haine) (1) ou, mieux, \**mad-hun-ja* « marais à herbages » (le second élément étant *Hogne*) (2).

On pourrait enfin partir de \**masānia*, en supposant que, par mouillement spontané, *s* est passé à *h*. Pareil mouillement spontané paraît bien attesté pour *Moha* et *Mouhin* (dépend. de Waremme); mais ici le *h* succédant à *s* n'apparaît qu'au XIV<sup>e</sup> siècle (cf. ces mots), tandis que dans *Méhaigne* il devrait remonter au IX<sup>e</sup> s. (866, *Machania*).

Méhaigne [Na 7]; w. *magne*; 868 (cop. 18<sup>e</sup> s.), 1176 « Mahania », 1211 « Mahagne », 1211 « Mahaigne » GYSSE-LING, p. 679; 1229 « Mehangne », 1230 « Mehanghe », 1234 « Mehange », 1241 « Mehaingne », 1243 « Mehaigne, Mehagne » ROLAND, *Topon. namuroise*, p. 121; 1250 « apud Mehange Sti Petri » BCRH, 107, 142, p. 253.

Cf. *Mehogne*, dépend. de Sinsin [D 59]; w. à *m'hongne*; 16<sup>e</sup> s. « Mehongne » *Cartul. Ciney*, p. 133, 263. || **Méhaigne**,

(1) Proposition précisée dans BTD, 34, 1960, p. 34 : *mad-* + *hanna-* < *hagna*.

(2) Mais pour Carnoy lui-même, p. 321, *Hogne* représente germ. *hūnja* « hauteur ».

à Chênée [L 90], à la limite d'Embourg [L 101] et de Vaux-sous-Chèvremont [L 91]; désigne notamment un ruisseau; w. (Chênée) à *mèhin*; w. (Beaufays) à *mèhagne*; 1280 « Mehonghe » *Polypt. St.-Lambert*, p. 143; 1293 « Coliens de Mehongne » *Cartul. St.-Lambert*, II, p. 510; 1423 « le Petit Myhoingne; le Petit Mihongne » *Ste-Croix*, I, p. 461; 1455 « desous le bois de Mehangne » *St-Pierre*, p. 242; 1530 « Lambert de Méhangne » *BTD*, 34, 1960, p. 191. || *Mehogne*, à Ayeneux [L 94], w. à *mèhogne*; è *fond mèhin* (ou) è *fond mèhogne*: 1613 « la waide Mexhongne », 1646 « le cortil Mexhongne », 1687 « en fond Mehogne; fond Mehagne » *BSLW*, 53, II, p. 360, 366, 380. || Peut-être, avec autre suffixe : *Mahenne*, dépend. de Celles-lez-Dinant [D 72]; w. à *mayène*; ca 1380 (cop. 15<sup>e</sup> s.) « Mahines » LAHAYE, *Fiefs de Poilvache*, p. 275. || Cf. *Méhaigne* (rivière).

*Mehagnoul* (ou) *Mehaignoul*, dépend. de Meux [Na 24]; w. *magnoûle*; 1207 « Meheigneul », 1228 « Mahangnole » ROLAND, *Topon. nam.*, p. 122; 1265 « Mahagnoles; Mahaignoles » *Cens Rentes Namur*, I, p. 32, 178; 1289 « Mehaignoles » *ibid.*, p. 228; 1272 « Mahangnele; Mehaingules » AHEB, 32, 1906, p. 424, 426; 1318 « Mehgnouille » *Fiefs*, p. 215; 14<sup>e</sup> s. « Mehaingnoule » BORMANS, *Fiefs Namur*, I, p. 161.

Dimin. en *-eola* de *Mehaigne*.

*Meldert* (-lez-Tirlemont) [P 148], commune flamande; fr. *Maillard* (w. *mayâr*); 830 (cop. 10<sup>e</sup> s.) « Meldradium », (1019-1030) « Meldrada », 1136 (cop. milieu 12<sup>e</sup> s.) « Meldreges » (forme romane), 1146 « Meldere » 1218 « Meldert » GYSSELING, p. 681; 1236 « Meldricem » T. et W., *Canton Tirlemont*, II, p. 60; 1236 « Meadrage » *St-Barthélemy*, p. 110; 1301 « Iwen de Meadreges » *Cartul. St.-Lambert*, III, p. 7; 1348 « Jehan de Mealdreges » *Recueil ch. Gembloux*, p. 189; 1364 « Mieldraige » AÉLg., *Ordre de Malte*, reg. 769;

1374 « Myedreghe » T. et W., *loc. cit.*; ca 1380 « Meadrange; Miedrenges » de HEMRICOURT, III, p. CCXXXI, 1705 « Maillar », 1739 « Mailliar », 1786 « Maillard » T. et W., *loc. cit.*

MANSION, p. 108, et CARNOY, p. 452, rattachent *Meldert* au prototype de néerl. *melde* « arroche »; nous n'examinerons ici que l'évolution phonétique romane. MANSION, p. 108, croit que (1019-1030) *Meldrada* est peut-être une forme savante tirée de \**Melder* après que celui-ci eut été pourvu d'un -t paragogique. A nos yeux, *Meldrada* n'est pas savant, mais le prototype normal des formes romanes : 830 *Mel-dradium* suggère de rétablir \**Meldradia*; celui-ci passe normalement à 1136 *Meldreges* (*d<sub>z</sub>* devenant *dj*), puis à 1236 *Meadrege* (vocalisation de *l* devant consonne); au XIV<sup>e</sup> s., ce w. \**mêdrêdje* est passé à w. \**mêdrindje* par analogie des nombreux toponymes en -*inga* > w. -*indje*. — Quant à fr. *Maillard* (w. *mayâr*), attesté tardivement (XVIII<sup>e</sup> s.), ce doit être une adaptation romane de la forme dialectale flamande, cf. BTD, 24, 1950, p. 383.

*Melet*, dépend. de St-Germain [Na 15]; nous n'avons pas de forme orale, mais la graphie moderne *Mélet*, ainsi que la forme de 1265, postulent un *e* long dans la première syllabe; 1265 « Maieles » *Cens Rentes Na.*, I, p. 39; 1289 « Melet » *ibid.*, p. 233.

CARNOY, p. 452, propose dubitativement \**Magiliacum* « habit. de *Magilo* » (FOERSTEMANN, I, col. 1068), mais le suffixe paraît plutôt être -*ittu*, sinon une forme dénasalisée de -*in*, ce qui rattacherait *Melet* aux nombreux *Melin*.

*Mellemont*, dépend. de Thorembais-les-Béguines [Ni 82]; w. (*cinse dë*) *m'lémont*, anc. ferme de l'abbaye de Villers-la-Ville; 1153 « de Hemilini monte », 1184 (cop. 14<sup>e</sup> s.) « Eme-linmont » GYSSSELING, p. 682; 1235 « Emmelinmont » AÉNa., *Val St-Georges*, ch. n<sup>o</sup> 27.

Si le *H-* de 1153 est étymologique : « mont de *Hamelin* » (FOERSTEMANN, I, col. 744), avec CARNOY, p. 453, et GYSELING, p. 682. — Si ce *H-* est graphique : « mont de *Amelin* » FOERSTEMANN, I, col. 89; *Emmelin* est bien attesté en Wallonie.

*Melveren*, dépend. de St-Trond [P 176], ville flamande; flam. dial. [mɛlvørø]; 1107 (cop. milieu 13<sup>e</sup> s.) « Merweles », 1114 (cop. milieu 12<sup>e</sup> s.) « Mergueles » (forme romane), 1136 (cop. id.) « Mergueles, Merguelis, Meruguelges » (id.), 1161 « Merueles », 2<sup>e</sup> moitié 12<sup>e</sup> s. « Meruuele » GYSSELING, p. 683; 1265 « Merwele » *Livre St-Trond*, p. 63 (et environ trente fois); 1315 « Merules » *Fiefs*, p. 165; 1333 « Merwille » *Fiefs*, p. 383; 1373 (cop. 1584) « Merwele; Mervele » *Zuidlimb. Plaatsn.*, p. 68; ca 1380 « Maruele deleis Saint Tron » DE HEMRICOURT, I, p. 442; 1405 « Merwel » *Ste-Croix*, I, p. 412; vers 1500, chute de *-e* final; vers 1550 *-v-* succède à *-w-*; vers 1700 « Melver » C. DENVOZ, *Bijdrage tot de toponymie... St.-Truiden* (mémoire ms. Univ. Louvain, 1928); 1613 et 1701 « Mervelt », 1712 « Mervelen » G. SIMENON, *Visitaciones archidiaconales arch. Hasbaniae*, II, p. 483.

Avec l'aide d'A. Stevens, nous avons longuement traité de *Melveren*, dans *Îlots alloglottes à Jandrain et à St-Trond*, dans DBR, 10, 1953, p. 23-25; dans les formes du XII<sup>e</sup> s., *-gu-*note *w* ou *v* et la graphie *-lg-* note *l* mouillé : GRANDG., *Mémoire*, p. 71; la forme romane paraît avoir été *\*merwèye* ou *\*mervèye*. Le prototype pourrait être germ. *mari* (emprunté par le roman) + roman *villas*. La forme flam. provient d'une métathèse  $r - l > l - r$ .

*Membruggen* [Q 169], commune flamande, flam. dial. *mumerkèn*; w. (Ében-Émael) *mimerkè*; 1275 « Membrughen; Mombrughen » *Zuidlimb. Plaatsn.*, p. 47; 1280 « Membruges » *Polypt. St-Lambert*, p. 87, 88; 1284 « Menbruges » *St-Jean*, I, p. 106; 13<sup>e</sup> s. (cop.) « Mensbrugge » *St-Jean*, I, p. 85; 1330

« Membrighes » *Fiefs*, p. 331; 1351 à 1361 « Membrouck; Menbrughe; Membrughe; Membrugghen » *Feudataires*, p. 418, 478, 507, 733; 1365 « Membrughen » MANSION, p. 109; ca 1380 « Momerkinne » DE HEMRICOURT, d'après *Voc.*, p. 159; 1478 « Mombrughen » *Ste-Croix*, II, p. 70; 19<sup>e</sup> s., « Memmerken; Mummerken ».

MANSION, p. 109 : sans glose; CARNOY, p. 455 : peut-être *meen-brug* « pont commun ». — Les formes de 1280, 1284 paraissent romanes; la forme w. est une adaptation du flam.

Mer-à Pousset, dépend. de Bergilers [W 10]; w. *al mër*; 1415 « al Mer [vers] Puchey » *Val-Benoît, Invent.*, p. 235.

Germ. *mari* « mare; lieu humide »; emprunté comme nom commun par le wallon dans de nombreux topon. — *Pousset* [W 27] est une commune contiguë à Bergilers.

Merchoul, w. \**miërsouë*; anc. nom de ruisseau, affl. gauche de la Meuse, à Liège [L 1], auj. *La Légia*, primitivement *Le Glain* (1); 1144 (cop. 13<sup>e</sup> s.) « super Merdutiam fluvium » BSAH, 47, 1967, p. 37; 1179 (cop. ca 1700) fluvium *Merdizun* »; 1218 « Merdecuel » GYSSELING, p. 687; 1244 « Mendocius » [lire : *Merdotius*]; 1265-1275 « Merceole »; 1272 « Mierd[echoul]; 1294 « Mercul »; 1296 « Merchul » (d'après Gobert et Lahaye, qui fournissent de nombreuses formes postérieures; nous avons noté : 1299 « Merdecuel » *Cartul. St-Lambert*, II, p. 557; 1303 « Meircoul » *Pauvres-en-Île*, reg. 14, fol. 58 v<sup>o</sup>; 1304 « Mierchuel » *St-Jean*, I, p. 129; 1337 « Merlechoul » *Pauvres-en-Île*, reg. 15, fol. 70; 1342 « Merlecuel » *St-Jean*, I, p. 192; 1342 « Meirchoule » *Val-*

(1) Fin 12<sup>e</sup>-début 13<sup>e</sup> s. « rivulum Merdencuel; Merdencul (3 fois); Merdenschul; Merchul » *Nécrologe N.-D. d'Aix-la-Chapelle* (cité par L. LAHAYE, article de 1937), n'est pas notre *Merchoul* dont les formes anc. ne présentent pas de -n-; c'est un \**Merdentiolus*, à ajouter aux topon. aixois d'origine romane cités par GYSSELING, p. 1139.

*Benoit*, reg. 26, fol. 95; 14<sup>e</sup> s. « Mirchoul » JEAN D'OUTREMEUSE, II, p. 312.

*Merdutia* est un adj. dérivé d'un adj. \**merdutus* (de lat. *merda*); *Merdutia* a été éliminé par son dimin. \**Merdutiola* : J. HAUST, article de 1939, p. 160. — L'origine de cet hydronyme a été, pendant 50 ans, l'objet de controverses entre historiens et philologues liégeois; nous croyons utile de rappeler ces articles : TH. GOBERT, dans BIAL, 35, 1905, p. 141-154; G. KURTH, dans *Notger...*, I, p. 168, et dans BIAL, 37, 1907, p. 123-149; TH. GOBERT, dans BIAL, 37, 1907, 1<sup>er</sup> fasc., dans *Merchoul et Matricula*, Liège, 1907, dans *L'enceinte notgérienne*, Liège, 1910, et dans les deux éditions de *Les Rues de Liège*; C.-G. ROLAND, dans *Archives belges*, 1907; L. LAHAYE, dans *Leodium*, 23, 1930, p. 22, et dans AHL, I, n<sup>o</sup> 3, 1932-1934, p. 172-190; J. HAUST, dans AHL, I, n<sup>o</sup> 4, 1935-1936, p. 238-248; J. FELLER, dans BDW, 20, 1935 [paru en 1937], p. 87-123; J. HAUST, dans AHL, I, n<sup>o</sup> 5, 1937, p. 368-383; PETRI, p. 82; J. HAUST, dans AHL, II, n<sup>o</sup> 1, 1938, p. 75-77, et n<sup>o</sup> 2, 1939, p. 159-160.

Il est piquant qu'un ruisseau appelé d'abord « l'eau claire » (*le Glain*) soit devenu le « petit merdeux »; il doit y avoir eu plusieurs causes à cette pollution; d'abord, le déboisement le long des rives qui, provoquant l'érosion, a favorisé l'arrachement du limon hesbayen du côté de la source, à Ans; avant tout, le développement progressif de l'agglomération liégeoise dont la Légia traversait le centre en lui servant d'égout.

*Merdorp* [W 43]; w. *mièrdò* [parfois avec *r* peu sensible]; flam. *Meerdorp*; 1147 (cop. 13<sup>e</sup> s.), 1186 « Meredorp », 2<sup>e</sup> moitié 12<sup>e</sup> s. « Merdop » : GYSSELING, p. 687; 1240 (or.) « Merdot » AÉNAmur, *ch. Géronsart*; 1250 « Merdop » BCRH, 107, 1942, p. 212; 1250 « Merdoppe » *Stock Hesbaye*, fol. 168 v<sup>o</sup>; 1265 « Merdot » *Cens Rentes Na.*, I, p. 68; 1294 « Merdop; en Mierdot » *ibid.*, p. 238, 239; 1303-1307



« Merdop » (dans le titre : « Merdorp ») *Polypt. Salzennes*, éd. L. GENICOT, p. 29; 1364 « vers Merdoul »; 1464 « versus Meerdorp » : E. PITON, *En Hesbaye*, p. 142; 1591 « Merdo » *Ann. Cercle hutois*, 19, 1921, p. 90; sur des cartes du 17<sup>e</sup> s. : 1617 « Meerdove » KAERIUS; 1630 « Mardorp » HONDIUS; ca 1664 « Meerdove » BLAEU; « Meerdorp » DEVENTER, pl. 3; 1693 « Mierdorp ou Mierdaux » *carte des Camps*.

« Germ. *mari-* n. 'mare' + *þorpa-* n. 'village' Situé dans une incurvation marécageuse » : GYSSELING, p. 687; MANSION, p. 156; CARNOY, p. 457; PETRI, p. 86. — Pour la diphtongaison w., cf. *ō myēr* (flam. *meren*), à Zétrud-Lumay : BTD, 17, 1943, p. 364. — Sur les formations en *-dorp* en pays wallon, cf. P. MARCHOT, dans *Leuwensche Bijdragen*, 25, 1933, p. 152.

**Meruguelges, Mervile, Merwel**, cf. *Melveren*.

**Methesin** ; 1083 (cop. ca 1700) « molendinum Methesin » GYSSELING, p. 693. — Non localisé en Hesbaye; d'après le contexte, à Avernas-le-Bauduin [W 20]; cf. *infra*, p. 87.

**Metsel**, cf. *Marsal*.

**Metseren** (ou **Metsteren**), à St-Trond [P 176], ville flamande; flam. dial. [mɛtstərə]; 1136 (cop. milieu 12<sup>e</sup> s.), 1161 « Mecerin », 1136 (cop. milieu 12<sup>e</sup> s.) « Meceres », 2<sup>e</sup> moitié 12<sup>e</sup> s. « Mecers » GYSSELING, p. 693; 1107 (cop. 13<sup>e</sup> s.) « Machera », 1161 (or.) « Mecherin; Machera », 1178 (or.) « Mecherin », 1238 (or.) « Mecheren » *Cartul. St-Trond*, I, p. 32, 98, 135, 197; 1253 et suiv. « Meteren » (5 fois), « Metheren » (2 fois) [sans doute à lire : *Mec-*, *Mech-*] *Livre St-Trond*, p. 122, ... 216; 13<sup>e</sup> s. « Meceren; de molendino in Mecheren », 1269 « apud Meetseren » *Chron. Abbaye St-Trond* (Continuatio), éd. C. DE BORMAN, II, p. 163, 172, 209; 1373 (cop. 1534) « Meetseren; supra Meetserenberch »; 1703 « Metseren; Metserenbruel » *Zuidlimburgse Plaatsn.*, p. 68.

Avec finale (plurielle) germ., rom. *macerias* « murs; ruines », cf. notre article (avec l'aide d'A. Stevens), *Îlots alloglottes à Jandrain et à St-Trond*, dans DDR, 10, 1953, p. 17-19; l'évolution phonétique est probablement romane (sauf restriction citée, p. 19, pour un passage régional germ. de *c (+ e) > ts*). Même glose dans FOERSTEMANN, II, 2, col. 189; CARNOY, p. 460; GYSSELING, p. 693. MANSION, p. 110, ne glose pas.

**Mettekoven** [P 193], commune flamande; 1112, 1181 « Matineurt », 1135 « Mettencouen » GYSSELING, p. 693; 1176 (cop. 13<sup>e</sup> s.) « Mathineurth » BSAH, 47, 1967, p. 65; 1327 « Mettenhoven » COENEN, *Limburgsche Oorkonden*; 1348 « Mettecoven » *Feudataires*, p. 286-287.

GYSSELING, p. 693 : « Germ. *Matjunga hofum*, dat. pl., resp. Rom. *Matjon curtis* 'ferme des gens de Matjo', resp. 'ferme de Matjo > Matti' »; MANSION, p. 110; CARNOY, p. 460. — Le gén. germ. en *-on* s'est affaibli en *-en*, qui s'est nasalisé en roman. Cf. les doublets *Eliksem/Alincourt*, *Bettenhoven/Bettincourt*, *Gutschoven/Gossoncourt* (mais : 1219 « Gocincourt »).

**Meux** [Na 24]; w. *meû*; 1145 « Moul » *Cartul. d'Afflighem*, éd. E. DE MARNEFFE, p. 113; 1241 « de Meulis » ROLAND, *Topon. nam.*, p. 325; 1259 « alle terre de Moul » BARBIER, *Floreffe*, II, p. 120; 1265 « Meur » *Cens Rentes Na.*, I, p. 30, 59, 181; 1289 « Mour; Meur; Muer » *ibid.*, p. 209, 224, 225, 235; 1382 « Meur » *Formulaire nam.*, p. 11; 1444 « Meu », 1479 « Meus », 1486 « Meu » *Aides Comté Na. XV<sup>e</sup> s.*, p. 69, 187, 195. — Le nom a été transféré au Canada avec les émigrants d'environ 1870. || A Florennes [Th 24] : « Bois communal dit de Meux » (joignant Hemptinne) *cadastre*.

A la finale s'est produite une mutation de liquides : *-l > -r*, puis *-r* s'est amui. — Pour P. MARCHOT, dans RbPhH, 10, 1931, p. 536 (suivi dubitativement par CARNOY,

p. 461) : lat. *moles* « masse », d'après le tumulus local [Tombe du Capitaine]. — Nous préférierions lat. *molis*, abl.-locatif plur. de lat. *mōla*, donc « aux meules [d'un moulin] ». Qu'un moulin ait pu être désigné par ses meules, on en a la preuve par ce texte d'une charte originale de 1129; « ecclesiam de Conso castello, allodia, molas et furnos » G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de St-Hubert*, I, p. 99.

**Middelheers**, dépend. de Heers [P 197], commune flamande; 1034 (faux 12<sup>e</sup> s. dans cop. 17<sup>e</sup> s.) « apud Medianum Hairs » BCRH, 105, 1940, p. 347; ca 1280 « voie del moiën Hers » *Pauvres-en Île*, reg. 11, fol. 14 v<sup>o</sup>; 1352 « le Moyene Hers » *Feudataires*, p. 445; 1275 « Middelere », 1385 « Middelheere », 1511-1532 « Middelheer » *Zuidlimb. Plaatsnamen*, p. 25.

**Milmort** [L 40]; w. *mirmwète* (*mur-*, *mœr-*); à Vottem, aussi *mèrmwète*; w. (Heure-le-Romain) *mwérmwète*; flam. (Limbourg) *mèrmōy*. — 1007 (cap. ca 1088 dont copies mod.) « Matermortua », 1098 (cop.) « de Merimorte », 1160 (cop. 15<sup>e</sup> s.) « Mirmort » GYSSELING, p. 699; [† ca 1100] (1); 1280 « Miremorte; Mirmorte » *Polypt. St-Lambert*, p. 29, 202; 1298 « Miremort » *St-Jean*, I, p. 122; 1303 « vers Mirmort » *P.-en-Î.*, 14, f. 186; 1332 « Milemorte » *Fiejs*, p. 114, 278, 363; 1330 « Cil de Mieremorte » *Cartul. St-Lambert*, III, p. 340; 1336 « Jehan dit Martial de Mirmorte » *Recueil ch. Stavelot-Malm.*, II, p. 205; 1378 « Colart de Mirremorte » *Cartul. Val-Benoît*, p. 616; XIV<sup>e</sup> s. « et celle fut appelée Milhemort, portant que en temps que ons le edifoit oit là I batalhe, où ilh oit milhe homme mort entre les parties » JEAN D'OUTREMEUSE, I, p. 244.

(1) « Miremort » dans GRANDG., *Mém.*, p. 94, n'est pas de ca 1100, mais du XIV<sup>e</sup> s., dans la *Continuatio des Gesta abbatum Trudonensium*.

Les formes aberrantes : 1341 « de Mirmonte », 1341 « de Mirmotte », 1342 « Mirmot », 1600 « Mermontanus » (ethnique latin), citées dans notre article, sont sans valeur pour l'étymologie.

Dans *Milmort*, *-l* apparaît au 14<sup>e</sup> s., pour l'emporter au 17<sup>e</sup> s.; la glose de CARNOY, p. 465, basée sur l'antériorité du *-l-*, n'est donc pas à retenir. Nous avons consacré une étude au toponyme : *Milmort. Une énigme toponymique*, dans *Bull. Vieux-Liège*, [IV], n<sup>o</sup> 101-102, avril-sept. 1953, p. 234-236 : nous y suggérons : germ. *mari* + adj. lat. *mortua* (type *Mortemer*) sans nous cacher la grave difficulté due à la postposition de l'adj. — Nous songerions maintenant à une tautologie hybride : germ. *mari* + moy. fr. (1560) *morte* « eau stagnante »; le terme doit être beaucoup plus ancien puisqu'il est attesté en moy. lat. (1327) *morta* « id. » : FEW, 6, III, p. 136b et note 23.

*Minche*, dépend. de Saint-Jean-Geest [Ni 18], jadis lieu dit de Jodoigne [Ni 28]; w. *mintche*; 1223 « Menge » T. et W., *Canton de Jodoigne*, p. 226; 1278 « molin de Minge » VERKOOREN, *Invent. ch. Brabant*, I, n<sup>o</sup> 102; 1364 « à Menges », 1376 « li mollins de Meinges », 1382 « a molin de Meinges » R. HANON DE LOUVET, *Hist. Jodoigne*, I, p. 50-51; *moulin* figure dans la plupart des contextes postérieurs.

Pour R. HANON DE LOUVET, *loc. cit.* et (*Corrections*), p. 2 : formation germ. \**Mekingen* « chez les gens de Mecco », corrigé en \**Maiingen* chez les gens de Maio ». — En fait, aphérèse de *demenge* qui représente lat. *dominicum*; cf. notre article *demenchepreit* « pré seigneurial », type fréquent, dans BTD, 33, 1959 p. 32-33, avec semblables aphérèses. Ici peut-être *dominicum (molendinum)*, car il existait dans le village un moulin payant un cens seigneurial au duc de Brabant; T. et W., *Canton Jodoigne*, p. 228. — Cf. encore DBR, 23, 1966, p. 85, note 1.

Mirchy, dépend. de Franc-Warêt [Na 39], contiguë à Marchovelette [Na 38] et à Gelbressée [Na 49]; w. *mirtchî*, *murtchî*; vers 1449 « Murchy » *Aides comté Namur XV<sup>e</sup> s.*, p. 89; 1552 « Henry de Murchy », 1570 « Murchy » *Aides et subsides comté Namur XVI<sup>e</sup> s.*, p. 117, 150; 1561 « le try Murchy; le Try Muirsil » *Anc. Pays et Assemblées d'États*, 38, 1966, p. 150.

Sans doute lat. \**muricarium*, anc. fr. *murgier* « tas de pierres provenant de l'épierrement du sol » *FEW*, 6, III, p. 229 (non encore signalé en Wallonie). L'endroit est à une limite importante (cf. *Marche-les-Dames*, *Marchovelette*) et *Murchy* a pu désigner un tas de pierres servant de limite.

Les Mirlondaines, dépend. d'Amay [H 28]; w. *às mirlondain.nes*; 1660 « az mirlondaines desseur Amay » *Greffe d'Amay*, reg. 27, fol. 295 v°; « chemin les Merlondennes », à Ampsin [H 27]. — Dans GUYOT, « aux Mirdaines » et « aux Mirandaines » sont des cacographies.

Pour CARNOY, p. 466, toponyme du type de *Mirwart* (qui regarde la forêt). « Il faut sans doute comprendre *mire l'ondine* 'regarde l'eau'; donc : qui a vue sur l'eau »; la glose est d'autant moins vraisemblable que *ondine* n'est pas wallon. — Sans doute nom de fantaisie évoquant un refrain populaire; cf. « Les Turluttes », à Tourinnes-St-Lambert.

Complément à l'article *Methesin* : (1115-1128) « molendinum Metefin » *Bibl. Roy. Belg.*, ms 10.849, fol. 129 v°, acte relatif à un bien de S<sup>t</sup>-Laurent de Liège, concernant Wasseige.

---